

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
Présents :	14	M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Votants :	15	Mme Pascale LABEUICHE - - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Absents :	1	Mélanie BOUERY – Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU – M.
Excusés :	0	Valentin MANGEOLLE – Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation :
06 avril 2023

Absent (s) : M. Philippe MORCELY

Date affichage :
16 avril 2023

Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE

Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 9/2023

Préfecture du Terr. de Belfort

14 AVR. 2023

Objet : APPROBATION COMPTE DE GESTION ET CA COMMUNE 2022

Le Conseil Municipal,

- après s'être fait présenter les comptes de l'exercice 2022 en détail, les dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur,
 - après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2022,
 - après s'être assuré que le Trésorier a repris dans les écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures a :
- 1° Statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022
2° Statuer sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle, ni observation, ni réserve de sa part.

APPROUVE les documents présentés.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
En Mairie le 11 avril 2023 – Le Maire, Jacky CHIPAUX



90023
Code INSEE

Commune de CHAUX
Collectivité

10/
2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU ASSEMBLÉE AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Le Assemblée réuni sous la présidence de Jacky CHIPAUX, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 344 544.99 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	15		
Nombre de membres présents :	14		
Nombre de suffrages exprimés :	15		
VOTES : Contre	0	Pour	15

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	74 503.08 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	270 041.91 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	344 544.99 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	127 118.06 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-168 345.38 €
Besoin de financement F	=D+E -41 227.32 €
AFFECTATION = C	=G+H 344 544.99 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	41 227.32 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	303 317.67 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

- (1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____
- (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
- (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).
- (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.
- (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

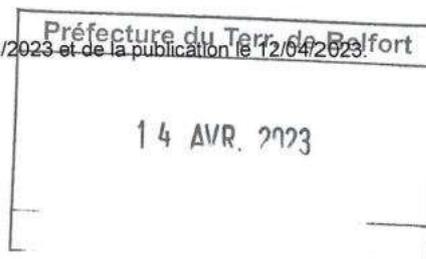
Certifié exécutoire par Jacky CHIPAUX, Maire, compte tenu de la transmission, le 12/04/2023 et de la publication le 12/04/2023.



A Chaux, le 11/04/2023.

Le Maire

Jacky CHIPAUX



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	
Présents :	14	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
Votants :	15	M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Absents :	1	Mme Pascale LABEUCHE - - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Excusés :	0	Mélanie BOUERY – Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU – M.
		Valentin MANGEOLLE – Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation : Absent (s) : M. Philippe MORCELY
06 avril 2023

Date affichage : Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE
16 avril 2023
Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 11/2023

Objet : VOTE DES 3 TAXES 2023

Le maire rappelle au Conseil Municipal la réforme du financement des communes à compter de 2021. En effet, suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation, la compensation pour la commune est assurée par le transfert de la taxe du foncier bâti du département.

Après débat et réflexion sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB) et Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB) il est proposé d'augmenter le taux de la TFPB de 1.5 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :
3 voix POUR / 9 voix CONTRE / 3 ABSTENTIONS

DECIDE de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale pour 2023, et par conséquent de conserver les mêmes taux que 2022, à savoir :

- * 26.74 % pour la Taxe Foncière Bâtie (TFB)
- * 21.98 % pour la Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)
- * 7.17 % pour la Taxe Habitation (TH)

pour un produit attendu de : **286 637 €**



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

En Mairie le 11 avril 2023 – Le Maire, Jacky CHIPAUX

Signature of Jacky Chipaux
Official stamp: MAIRIE DE BELFORT

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	
Présents :	14	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
Votants :	15	M. Olivier BOURNEZ - Mme Danièle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Absents :	1	Mme Pascale LABEUICHE - - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Excusés :	0	Mélanie BOUERY - Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU - M.
		Valentin MANGEOLLE - Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation : Absent (s) : M. Philippe MORCELY
06 avril 2023

Date affichage : Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE
16 avril 2023

Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Préfecture du Terr. de Belfort

14 AVR. 2023

Délibération n° 12/2023

Objet : VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les demandes de subventions communales reçues. Après examen des montants attribués en 2022, Monsieur le Maire propose les répartitions suivantes :

Association d'Education Populaire St Martin (AEP) :	1 .050 euros
Association de Chasse ACCA :	150 euros
Association de Chasse Privée :	150 euros
Association de Pêche APPMA :	620 euros + 600 euros école
Club de l'Amitié :	500 euros
Parents d'Elèves :	300 euros
Les Copains d'Accords :	500 euros
Association Pêche Loisirs de Chaux :	160 euros
Association « Maïdan sans Frontière »	250 euros

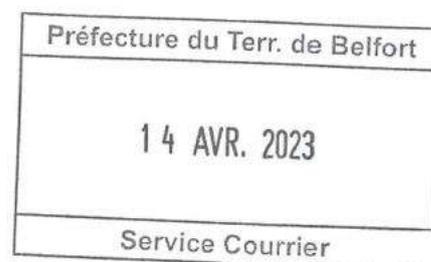
En plus de la subvention, toutes les associations du village ci-dessus désignées bénéficient d'une gratuité de location du foyer communal pour un repas une fois par an.

Paroisse la Ste famille :	30 euros
Association Histoire du Patrimoine :	20 euros
Sapeurs- Pompiers :	150 euros
Musique Municipale de Giromagny :	200 euros
Transhumance et Traditions :	100 euros
Une rose un espoir :	40 euros
Collège de Giromagny	864 euros
Association Sportive Rougegoutte/Chaux :	1 000 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE cette répartition qui sera inscrite au budget primitif 2023

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
En Mairie le 11 avril 2023 – Le Maire, Jacky CHIPAUX

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Étaient présents :

En exercice :	15	
Présents :	14	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
Votants :	15	M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Absents :	1	Mme Pascale LABEUCHE - - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Excusés :	0	Mélanie BOUERY – Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU – M.
		Valentin MANGEOLLE – Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation : Absent (s) : M. Philippe MORCELY
06 avril 2023

Date affichage : Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE
16 avril 2023
Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 13/2023

Objet : VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2023

Après avoir exposé et commenté au Conseil Municipal l'ensemble du budget communal 2023, les recettes et les dépenses, article par article tant en Fonctionnement qu'en Investissement sont ainsi présentées :

FONCTIONNEMENT : DEPENSES : 655 393.64 €
RECETTES : 991 732.00 €

INVESTISSEMENT : DEPENSES : 966 800.00 €
RECETTES : 966 800.00 €

Après avoir entendu les commentaires et les explications, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le budget présenté



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
En Mairie le 11 avril 2023 – Le Maire, Jacky CHIPAUX



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	
Présents :	14	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
Votants :	15	M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Absents :	1	Mme Pascale LABEUICHE - - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Excusés :	0	Mélanie BOUERY - Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU - M.
		Valentin MANGEOLLE - Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation : Absent (s) : M. Philippe MORCELY
06 avril 2023

Date affichage : Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE
16 avril 2023
Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 14/2023

Objet : AMENDES DE POLICE 2023

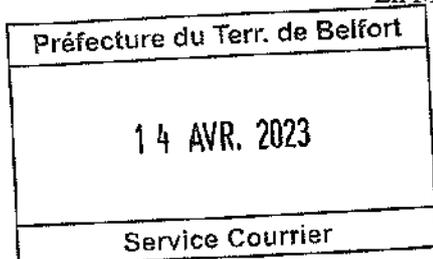
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet en matière de sécurité pour l'attribution par l'assemblée départementale d'une subvention au titre des amendes de police pour l'année 2023. Il est envisagé l'aménagement d'un quai bus rue de Bellevue

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE cette proposition

SOLLICITE une demande de subvention au titre des amendes de police pour 2023

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
En Mairie le 11 avril 2023 - Le Maire, Jacky CHIPAUX



Handwritten signature of Jacky Chipaux over a circular official stamp.

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
Absents : 1
Excusés : 0

Etaient présents :

M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Mme Pascale LABEUCHE - - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Mélanie BOUERY – Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU – M.
Valentin MANGEOLLE – Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation :

06 avril 2023

Absent (s) : M. Philippe MORCELY

Date affichage :

16 avril 2023

Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE

Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 15/2023

Objet : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR SEL DE DENEIGEMENT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de signature d'une convention avec le Département pour la mise en place d'un groupement de commande en sel de déneigement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE cette proposition

AUTORISE le Maire à signer la convention avec le Département



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
En Mairie le 11 avril 2023 – Le Maire, Jacky CHIPAUX



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaients présents :

En exercice :	15	
Présents :	14	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
Votants :	15	M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Absents :	1	Mme Pascale LABEUCHE - - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Excusés :	0	Mélanie BOUERY - Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU - M.
		Valentin MANGEOLLE - Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation : Absent (s) : M. Philippe MORCELY
06 avril 2023

Date affichage : Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE
16 avril 2023
Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 16/2023

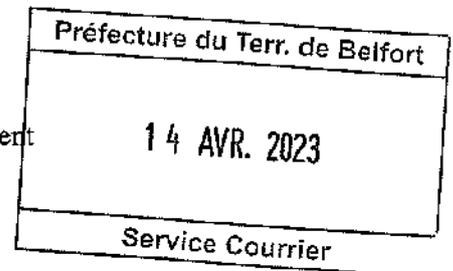
**Objet : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR PEINTURE
SIGNALISATION**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de signature d'une convention avec le Département pour la mise en place d'un groupement de commande concernant la peinture signalisation routière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE cette proposition

AUTORISE le Maire à signer la convention avec le Département



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
En Mairie le 11 avril 2023 - Le Maire, Jacky CHIPAUX

Handwritten signature of Jacky Chipaux and a circular official stamp.

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	
Présents :	14	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
Votants :	15	M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Absents :	1	Mme Pascale LABEUCHE - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Excusés :	0	Mélanie BOUERY - Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU - M.
		Valentin MANGEOLLE - Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation : Absent (s) : M. Philippe MORCELY
06 avril 2023

Date affichage : Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE
16 avril 2023
Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 17/2023

Objet : TRAVAUX SYLVICOLES

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de fixer le programme des travaux dans la forêt communale pour 2023

Un dégagement manuel de régénération naturelle avec création de cloisonnements est proposé dans la parcelle 41 par l'ONF.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE cette proposition de travaux

AUTORISE le Maire à signer le devis de l'ONF correspondant

Préfecture du Terr. de Belfort
14 AVR. 2023
Service Courrier

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
En Mairie le 11 avril 2023 – Le Maire, Jacky CHIPAUX



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaients présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
Présents :	14	M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Votants :	15	Mme Pascale LABEUCHE - - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Absents :	1	Mélanie BOUERY – Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU – M.
Excusés :	0	Valentin MANGEOLLE – Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation :

06 avril 2023

Absent (s) : M. Philippe MORCELY

Date affichage :

16 avril 2023

Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE

Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 18/2023

Objet : INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE

Pour l'année 2023, le montant de l'indemnité applicable pour le gardiennage des églises communales a fait l'objet d'une revalorisation, à savoir : 496.09 € pour un gardien résidant dans la commune ou se trouve le lieu de culte

Cette indemnité sera versée à l'AEP St Martin qui est en charge de cette mission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VALIDE ces dispositions



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
En Mairie le 11 avril 2023 – Le Maire, Jacky CHIPAUX



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaients présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
Présents :	14	M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Votants :	15	Mme Pascale LABEUCHE - - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Absents :	1	Mélanie BOUERY - Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU - M.
Excusés :	0	Valentin MANGEOLLE - Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation :
06 avril 2023

Absent (s) : M. Philippe MORCELY

Date affichage :
16 avril 2023

Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE

Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 19/2023

Préfecture du Terr. de Belfort

14 AVR. 2023

Objet : INTERVENTION ARCHIVISTE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en 2016, suite à la mise aux normes accessibilité de la Mairie-Ecole, un local a été affecté aux dépôts des archives communales pour des raisons de conservation mais également de place. C'est le grenier qui en faisait office à cette période

A cet effet, contact avait été pris avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Belfort pour demander l'intervention d'une archiviste.

Dans la continuité de cette intervention, il faut maintenant prévoir le classement et l'archivage des documents plus récents, et pour certains leur élimination.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et délibéré, Le Conseil Municipal, par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS,

APPROUVE la décision de faire intervenir une archiviste pour classement et élimination des archives communales

AUTORISE le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

En Mairie le 11 avril 2023 - Le Maire, Jacky CHIPAUX



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT -
Présents :	14	M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Sandrine THIRION
Votants :	15	Mme Pascale LABEUCHE - - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - Mme
Absents :	1	Mélanie BOUERY – Mme Aurore COURGEY - Mme Chantal LESOU – M.
Excusés :	0	Valentin MANGEOLLE – Mme Stéphanie GAUTIER

Date convocation :

06 avril 2023

Absent (s) : M. Philippe MORCELY

Date affichage :

16 avril 2023

Procuration (s) : M. Philippe MORCELY à M. Valentin MANGEOLLE

Mme Mélanie BOUERY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 20/2023

Objet : DENOMINATION RUE NOUVEAU LOTISSEMENT

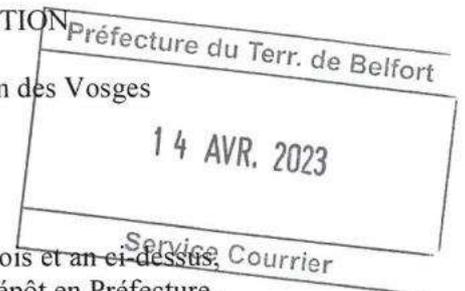
Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un nouveau lotissement va prochainement voir le jour sur la Commune et de ce fait, une voie d'accès à ses parcelles va être créée.

Afin de répondre à la demande des futurs propriétaires, il convient d'affecter un nom à cette future desserte.

Les conseillers ont chacun été invités à formuler une proposition. Après un vote à main levée, c'est le choix de « Rue du Ballon des Vosges » qui a été retenu

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, avec 1 ABSTENTION

VALIDE le choix de dénommer ce nouvel accès : Rue du Ballon des Vosges



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus.
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

En Mairie le 11 avril 2023 – Le Maire, Jacky CHIPAUX

A blue circular official stamp of the Mairie de Chaux, Territoire de Belfort. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Jacky Chipaux".

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

PROCES VERBAL DE SEANCE

La séance est ouverte à 20 heures

Maire : Jacky CHIPAUX / Secrétaire de séance : Mélanie BOUERY

Présents : 14

M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - M. Philippe MORCELY - Mme Sandrine THIRION - Mme Pascale LABEUCHE – Mme Aurore COURGEY - M. Jean-Charles MARIE - M. Eric RIO – Mme Mélanie BOUERY - Mme Chantal LESOU - Mme Stéphanie GAUTIER

Représentés (procurations) : 1

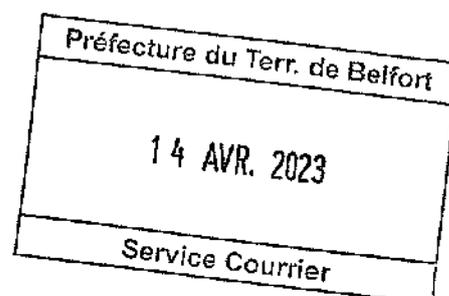
M. Philippe MORCELY à Valentin MANGEOLLE

Quorum : supérieur à 8 = atteint

1°) RECAPITULATIF DERNIER CONSEIL MUNICIPAL et APPROBATION

2°) ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte de gestion et CA Commune 2022
 - o Adopté à l'unanimité
- Affectation du résultat Commune 2022
 - o Adopté à l'unanimité
- Vote des 2 taxes 2023
 - o Adopté par 3 voix POUR / 9 voix CONTRE / 3 ABSTENTIONS
- Vote des subventions communales 2023
 - o Adopté à l'unanimité
- Vote du budget communal 2023
 - o Adopté à l'unanimité
- Amendes de police 2023
 - o Adopté à l'unanimité
- Convention avec Département pour sel de déneigement
 - o Adopté à l'unanimité
- Convention avec Département pour peinture signalisation
 - o Adopté à l'unanimité
- Travaux sylvicoles
 - o Adopté à l'unanimité
- Indemnité gardiennage Eglise
 - o Adopté à l'unanimité
- Intervention archiviste
 - o Adopté par 13 voix POUR / 2 ABSTENTIONS
- Dénomination rue nouveau lotissement
 - o Adopté par 14 voix POUR / 1 ABSTENTION



3°) INFORMATIONS DIVERSES

AVANCEMENT AMENAGEMENT TROTTOIRS :

Côté nord : canalisations eaux pluviales en cours (300 m) suivies aménagement trottoirs. Les travaux devront être terminés avant le 22 juillet (passage du Tour de France)

Côté sud : les travaux trottoirs commenceront début septembre pour une durée prévue de 8 semaines

Réseaux secs : le retrait des pylônes est prévu fin mai suivi de l'engagement des travaux

LOTISSEMENT RUE DU BALLON DES VOSGES :

En attente : problème concernant pose d'un poste HTA (tension comprise entre 1000 et 50000 volts) par ENEDIS

MODIFICATION ECLAIRAGE PUBLIC :

Le début des travaux est prévu le 02 mai avec achèvement 09 juin 2023

MARCHES :

L'opération « marché de printemps » et appel à projet « marchés du Territoire » sont abandonnés. Beaucoup d'investissement au niveau organisation pour peu de participants

GESTES QUI SAUVENT :

L'UDPS propose une formation de 2 h aux gestes qui sauvent. La participation financière de 15 € par conseiller municipal est prise en charge par la Commune. Les adjoints et le Maire bénéficiant d'une indemnité, la cotisation reste à leur charge

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

L'association des Médaillés militaires sollicite une subvention exceptionnelle pour l'achat de 2 bannières. Cette association ne faisant pas partie de Chaux, une réponse négative est donnée

CONTRAT ENGAGEMENT REPUBLICAIN (CER) :

Ce contrat doit obligatoirement être signé par toute association recevant des subventions publiques. L'information sera transmise à chaque association communale par le représentant communal y siégeant

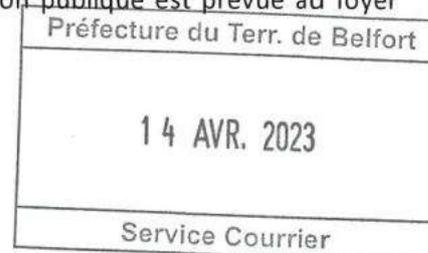
ACCES CITY PARK :

Suite à la proximité des nouvelles structures pour seniors (Ages et Vie), il est proposé de réfléchir pour le prochain Conseil Municipal sur l'opportunité de prendre un arrêté communal interdisant l'accès au city park à certains créneaux horaires, ceci avant de garantir la sérénité des pensionnaires

CIRCULATION CARREFOUR RUE SAINT MARTIN / RUE SOUS LE BOIS :

Un nouveau plan de circulation pour cet accès a été élaboré par la commission sécurité. Cette étude sera soumise à l'avis des riverains avant décision finale. Une réunion publique est prévue au foyer communal le 5 mai prochain à 18 h 30

Séance levée à 22 heures 25



Le Maire,
Jacky CHIPAUX


La Secrétaire de séance,
Mélanie BOUERY
